

APAPUM — Assemblée générale spéciale

PROCÈS-VERBAL

Le 22 octobre 2024 à 13 h 30, via Teams

1.0 Vérification de la présence

Il y a 52 personnes présentes qui sont des membres en règle. Le quorum est donc atteint.

2.0 Ouverture de l'Assemblée

La présidente, Lynn Courteau, ouvre la réunion à 13 h 30.

3.0 Adoption de l'ordre du jour proposé

Sylvie Doiron propose l'adoption de l'ordre du jour, appuyé de Lynn Bissonnette.

Adopté

4.0 Session d'information : Refonte de la structure salariale

Cette session d'information est pour faire suite à un commentaire que nous avons reçu lors de la dernière assemblée générale, que nous devrions avoir par écrit que l'Université s'engage à ne pas baisser ou geler les salaires des membres.

On a signé une lettre d'entente qui inclue qu'il n'y aura pas de baisse de salaire pendant le processus de refonte de la structure salariale. Cependant, l'Université ne veut pas garantir qu'il n'y aura pas de gel salarial dans ce processus.

Le mandat donné à Normandin Beaudry est de créer une nouvelle structure avec une augmentation salariale plancher pour tous les membres. C'est écrit dans l'offre de service que l'Université a accepté.

Nous serons toujours en matière de négociation de la structure salariale basé sur ce que Normandin Beaudry nous propose, donc nous avons toujours le mandat de négocier à ce qu'il n'y ait pas de gel salarial dans la nouvelle structure mais, encore une fois, nous ne sommes pas garantis de ce que l'Université va accepter comme structure

Le CA est à l'aise de continuer avec le processus de refonte de structure salariale.

La prochaine ronde de négociations aura lieu la semaine prochaine.

5.0 Levée de la réunion

L'assemblée est clôturée à 13 h 44.